

Conférence interdisciplinaire « Evaluation des Politiques Publiques » des 18 et 19 octobre 2016.

Contribution

Titre : Lutte contre l'illettrisme, dispositifs d'insertion et SMA dans les Outre-Mers.

Thématiques : C33, C34

Résumé :

Depuis la seconde moitié XX siècle, afin de lutter contre les exclusions des actifs peu qualifiés, et particulièrement des plus jeunes d'entre-eux, publics que nous retenons dans le cadre de cette communication, les politiques publiques ont développé des dispositifs de formation qui visent l'adaptabilité au travail. L'accent est alors mis pour les publics concernés sur une double nécessité : le renforcement des formations de base et l'imprégnation, par des espaces intermédiation, d'un habitus qui faciliterait leur insertion et les rapprocherait ainsi du monde du travail (Avenel et Bahu ,2013 ; Dubar, 1998 ; Faure et Négrier, 2007 ; Schwartz B, 1981 ; Schwartz Y ; 2013).

En nous référant à des données recueillies, portant sur des effectifs significatifs, dans le cadre de plusieurs de nos études, principalement le SMA, et surtout concernant tous les territoires, formant « les Outre-mers », notre communication vise trois objectifs. Le premier est de revisiter et de questionner le triptyque : territoire-formation-insertion, dans une perspective de redéfinition et de territorialisation de l'action publique sur fond d'analyse entre le « central » et les territoires. Transposition dans les Outre-mers des dispositifs existants ? Adaptation ? Reconfiguration ? Et quelles formes d'architecture arrêter ? Quelles formes d'exercice au niveau local ?

Le deuxième objectif est de regarder les manières, dans l'ensemble des territoires constituant les Outre- Mers, dont les publics jeunes enquêtés, se comportent et construisent leurs conduites dans le champ de l'insertion. A partir de quelles caractéristiques ? Selon quelles stratégies ? Avec quels modèles ?

Notre troisième objectif esquisse une réflexion sur les méthodologies d'évaluation, entre empirie et réflexivité, quand échelles, modèles et croisements ne se réduisent pas à des schémas d'action linéaires et/ou transposés, à partir notamment de l'étude portant sur l'évaluation du SMA qui a été menée, en 2014-2015, dans tous les territoires outremer et où il a été possible de mesurer en contrefactuel, les résultats du dispositif de l'insertion à 12, 24 et 36 mois.

C'est dans une approche multidimensionnelle que s'inscrit notre communication dans un raisonnement sociologique constructiviste en postulant que l'insertion est un processus construit (Dubar, 1994 ; Bordigoni, Demazière et Mansuy, 1994), impliquant des acteurs, des logiques d'action, des héritages socio-scolaires et des expériences inscrites dans une conjoncture économique et politique, dépendante d'une architecture institutionnelle produisant des relations spécifiques.

Auteur 1 : Juricic Hugues, h.juricic@pollen-conseil.fr, Cabinet Pollen Conseil (16 rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 Paris)

Auteur 2 : Lucas Raoul, raoul.lucas@wanadoo.fr, Enseignant-Chercheur, Laboratoire CEMOI (Université de La Réunion)

Langue : français

Mots-clés : Lutte contre l'illettrisme ; Insertion des jeunes ; Service Militaire Adapté ; Outremer ; La Réunion ; évaluation

Commentaire : La contribution vise à tirer un enseignement transversal d'évaluations réalisées dans les outremer, au-delà des seules conclusions des évaluations dont la finalité était opérationnelle. Les recommandations qui ont résulté des évaluations appartiennent aux commanditaires des évaluations et ne peuvent faire l'objet d'une communication publique. En revanche, la méthodologie des évaluations et leurs résultats peuvent faire l'objet d'une analyse scientifique dont les conclusions peuvent être publiées.